

EMPLOIS DES PERSONNELS ATSS EN EPLE

PROGRAMME SECOND DEGRE – BOP 141

La dotation en postes administratifs de l'académie ne varie pas à la rentrée 2015.

Cependant des mesures de redéploiement sont envisagées au sein du BOP second degré au regard notamment du barème rénové de répartition des postes administratifs en EPLE.

L'académie envisage, par ailleurs, de doter tous les collèges REP+ d'un gestionnaire AAE. Dans ce cadre, le poste de SAENES du collège Pagnol pourrait être transformé en AAE (les deux autres collèges REP + comptent déjà chacun un poste de AAE).

a) Les transformations de postes

Lycée Alain Alençon	- 1 poste d'ADJENES vacant	+ 1 poste d'AAE
Collège Pagnol de Caen	- 1 poste de SAENES	+1 poste d'AAE

b) Les redéploiements

Au regard du barème de répartition des postes administratifs en EPLE actualisé pour la rentrée 2015, des mesures de redéploiement sont proposées. Elles tiennent compte de l'importance de l'écart en poste et de l'écart en pourcentage, ainsi que des possibilités de réaffectation des personnels éventuellement touchés par mesure de carte.

Les mesures de suppression envisagées portent sur des collèges anciens établissements support d'agences comptables (jusqu'en 2010 pour le collège Monnet de Flers et jusqu'en 2012 pour le collège Camus de Tinchebray) et qui présentent un écart poste supérieur à 1.

Il est proposé les mesures de suppression suivantes :

Etablissement	Ecart poste	Ecart en %	Mesure de suppression R.2015
Collège Jean Monnet Flers	+ 1,3	77,9	-1 ADJENES (poste vacant)
Collège Albert Camus Tinchebray	+ 1	100,4	-1 ADJENES (poste occupé)

En parallèle, il est proposé les mesures de création suivantes pour des établissements déficitaires au barème :

Etablissement	Ecart poste	Ecart en %	Mesure de création R.2015
Collège Charles Lemaître Aunay-sur-Odon	-0,7	-40,2	+ 1 ADJENES
Collège Michelet Lisieux	-0,7	-26,6	+ 1 ADJENES
Collège Jean Monnet Marigny	-0,6	-38,9	+ 0.5 ADJENES
Collège Pierre et Marie Curie Potigny	-0,6	-38,4	+ 0.5 ADJENES

EMPLOIS DES PERSONNELS ATSS
PROGRAMME SOUTIEN – BOP 214

La dotation en postes administratifs de l'académie ne varie pas à la rentrée 2015.

Deux supports seront transférés de la DSDEN du Calvados vers le Rectorat dans le cadre de la mutualisation des services de gestion des pensions.

DSDEN 14	-1 poste d'AAE
	-1 poste de SAENES
Rectorat	+ 1 poste d'AAE
	+1 poste de SAENES